



Mise en marché collective de légumes d'hiver biologiques

1

Résumé du projet

Ce projet pilote vise à rendre les légumes d'hiver biologiques accessibles dans les épiceries du Bas-Saint-Laurent dès l'hiver 2025-2026. Accompagné par le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), il inclut une étude de faisabilité sur la mise en marché collective et un soutien de Base 132 pour la création d'une identité visuelle.



© Bioloaux des Cantons

2

Objectifs

- Développer un nouveau marché pour les producteurs maraîchers biologiques
- Faciliter l'accès hivernal aux légumes biologiques pour les consommateurs locaux

3

Faits saillants et retombées anticipées

- Revenus supplémentaires pour les maraîchers grâce aux ventes hivernales
- Meilleure stabilité financière en période creuse pour les producteurs
- Création d'un projet collectif renforçant la collaboration entre producteurs
- Développement de liens d'affaires entre producteurs et épiceries régionales
- Augmentation de l'offre de produits locaux en épicerie durant l'hiver



© Réseau des fermiers de famille

4

Partenaires impliqués

- Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA)
- MAPAQ
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Entreprises maraîchères participantes

Mise en marché collective de légumes d'hiver biologiques



Table de concertation
bioalimentaire
du Bas-Saint-Laurent
Mobiliser Concerter Rayonner

5 Échéancier

- Évaluation de l'offre et des contraintes de commercialisation et identification des épiceries participantes en janvier 2025
- Choix du modèle d'affaires et budgets prévisionnels d'ici mai 2025
- Développement de l'identité visuelle d'ici août 2025
- Lancement de la production d'ici septembre 2025
- Lancement du projet pilote auprès des épiceries dès octobre 2025

6 Financement

	2025-2026	%
Subventions et contributions gouvernementales (MAPAQ)	36 500 \$	85,0 %
Subventions et contributions du milieu (à venir)	6 500 \$	15,0 %
Contribution de la TCBSL	0 \$	0,0 %
Revenus autonomes	0 \$	0,0 %
Contribution nature	0 \$	0,0 %
TOTAL	43 000 \$	100 %

* À noter que le temps de la ressource est assumé par le projet du développement de la filière biologique financé par l'entente sectorielle de développement bioalimentaire 2024-2026.

Avec la participation financière de :

